

VILLE D'HERICOURT
COMMUNE ASSOCIEE DE BUSSUREL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 juin 2017

L'AN DEUX MIL DIX SEPT, LE VINGT SIX JUIN

Le Conseil Municipal de la Ville d'Héricourt, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER, Maire d'Héricourt

Nbre de Conseillers Municipaux
en exercice : 33

Nbre de membres présents :
30

Nbre de suffrages exprimés :
32

Présents : Mmes, MM. Fernand BURKHALTER, Martine PEQUIGNOT, Sébastien MANCASSOLA, Danielle BOURGON, Alain PARCELLIER, Dominique VARESCHARD, Patrick PAGLIA, Maryse GIROD,, Chantal GRISIER, Pierre-Yves SUTTER Adjoints, Yves GERMAIN, Luc BERNARD, Jean-Luc PARIS, Marie-Claude LEWANDOWSKI, Patricia BURGUNDER, Sylvie NARDIN, Sylvie CANTI, Christophe GODARD, Selman MORINAJ, Rachid DAGHMOUMII, Dahlila MEDDOUR, Philippe BELMONT, Gilles LAZAR, Sylvie DAVAL, Sandrine PALEO, Blaise-Samuel BECKER, Anne-Marie BOUCHE, Rémy BANET, Catherine DORMOY, Laurent LE GUEN Conseillers.

Absent :

Excusés : M. Ismaël MOUMAN, Mme Elisabeth CARLIN, Mme Catherine FORTES,

Procurations : Mme Elisabeth CARLIN à Mme Martine PEQUIGNOT
Mme Catherine FORTES à Mme Chantal GRISIER

Mme Martine PEQUIGNOT est nommée Secrétaire de Séance

N°051/2017

VW/0020032

Objet : Tarifs publics basés sur l'année scolaire 2017/2018

- **Centre Socioculturel Simone Signoret**
- **Manifestations culturelles**

Comme chaque année à pareille époque, le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'évolution **des tarifs des services publics dont l'application** correspond à l'année scolaire.

Le premier point de ce rapport concerne les tarifs du Centre Socioculturel Simone Signoret qu'il est proposé de maintenir au même niveau que ceux de l'année dernière.

Il est rappelé que les tarifs des « **Activités Clubs** » divisés en trois catégories (A, B et C selon les prestations fournies) sont assis sur les revenus des familles et déterminés en fonction des tranches de quotient familial servant de base de calcul de l'impôt sur le revenu.

Les tarifs des « **Centres de Loisirs Sans Hébergement/Action famille/Sortie ponctuelles** » progressent eux aussi en fonction du quotient familial conformément aux instructions de la Caisse d'Allocations Familiales. La situation financière des familles est prise en compte par le biais des bons vacances.

Les tarifs de la **carte d'usager, prestations diverses** (vente de boissons, friandises, repas...) **et consultation Internet** restent également à leur valeur 2016-2017.

CENTRE SOCIOCULTUREL SIMONE SIGNORETApplication au 1^{er} Septembre 2017

CARTE D'USAGER	Pour mémoire 2016-2017	2017-2018
	Tarif annuel	Tarif annuel
Jeune de moins de 18 ans	3,00	3,00
Adulte	7,00	7,00
Famille	13,50	13,50

Carte réservée aux seules personnes physiques (pas d'adhésion collective)

ACTIVITES CLUBS	Pour mémoire 2016-2017		2017-2018	
	Tarif trimestriel		Tarif trimestriel	
	Tarif de base	2ème inscrip. (-10 %)	Tarif de base	2ème inscrip. (- 10 %)
HERICOURTOIS				
Adulte				
<i>Tarif A</i>	68,00	61,00	68,00	61,00
<i>Tarif B</i>	40,50	36,00	40,50	36,00
Enfant, étudiant, demandeur d'emploi possesseur carte Avantages Jeunes				
<i>Tarif A</i>	40,50	36,00	40,50	36,00
<i>Tarif B</i>	23,50	21,50	23,50	21,50
NON HERICOURTOIS				
Adulte				
<i>Tarif A</i>	89,00	80,00	89,00	80,00
<i>Tarif B</i>	52,50	47,00	52,50	47,00
Enfant, étudiant, demandeur emploi extérieur possesseur carte Avantages Jeunes				
<i>Tarif A</i>	52,00	47,00	52,00	47,00
<i>Tarif B</i>	31,00	28,00	31,00	28,00
HERICOURTOIS				
<i>Tarif C unique</i>	13,00	-----	13,00	-----
NON HERICOURTOIS				
<i>Tarif C unique</i>	22,00	-----	22,00	-----

*Inscription à l'année : remise de 20 % sur les tarifs mentionnés ci-dessus sauf tarif C**Tarif A : Art floral, théâtre**Tarif B : autres activités**Tarif C : Accès à la salle de musculation, sport féminin, stage à la journée...**Participation aux activités dentelle aux fuseaux, de fil en tissus, scrapbooking, Paus'ciné réservée aux détenteurs de la carte d'usager*

BAREME QUOTIENT FAMILIAL		
	Catégorie	Coefficient multiplicateur
Moins de 5 000 €	0	- 30 %
de 5 000 € à 12 015 €	1	Tarif de base
de 12 016 € à 26 818 €	2	+ 15 %
de 26 819 € à 49 403 € de 0 à 49 403 € (Personnes extérieures à Héricourt)	3	+ 30 %
de 49 404 € à 71 898 €	4	+ 35 %
Plus de 71 898 € Non présentation de l'avis d'imposition	5	+ 40 %

Le coefficient multiplicateur est appliqué sur le tarif de base, selon la tranche où se situe le quotient familial calculé comme suit : Revenu fiscal de référence, auquel il est ajouté les éventuels déficits fonciers/nombre de parts fiscales.

PRESTATIONS DIVERSES	Pour mémoire 2016-2017	2017-2018
A l'unité		
Glace, friandise et boisson	1,00	1,00
Sandwich	2,00	2,00
Repas	6,00	6,00
Ticket pour activité de plein air (karting...)	2,00	2,00
Vente du CD "Création musicale"	5,00	5,00

CONSULTATION INTERNET Minimum de facturation : ½ heure	Pour mémoire 2016-2017	2017-2018
	Tarif horaire	Tarif horaire
Tous services : Point Public, Centre Signoret, ... Tarif normal	1,50	1,50
Tarif réduit (étudiant, possesseur carte avantage jeune)	1,00	1,00

CENTRE DE LOISIRS AVEC OU SANS HEBERGEMENT/ACTION FAMILLE/SORTIE PONCTUELLE					
	QF de 0 à 590 €	591<QF>700	701<QF>1200	1201<QF>1500	QF>1501 et plus *Non allocataire *Non héricourtois
Type d'activité	Bons vacances 5 et 6.50 €/jour	Bons vacances 3, 4 et 5 €/jour	Bons vacances 3€/jour	Aucun bon vacances	
Activité < ou égale à 20 €	11.00	12.00	13.00	14.00	16.00
Activité < ou égale à 40 €	16.00	17.00	18.00	19.00	22.00
Activité > à 40 € et coût journalier d'un séjour (tout inclus)	22.00	23.00	24.00	25.00	27.00

En cas de non présentation de l'avis d'imposition, le tarif QF > à 1 501 € sera appliqué
Les bons vacances seront déduits sur présentation du document de la CAF « Aide au temps libre »

Le second point de ce rapport concerne les tarifs des **manifestations culturelles**.

Afin de faciliter les opérations d'encaissement en espèces auprès du public et opérer de ce fait des arrondis engendrant un dépassement de la fourchette d'augmentation fixée habituellement entre 2 et 3 %, une révision bisannuelle avait été décidée.

Le dernier ajustement étant intervenu en 2015, la revalorisation de ces tarifs devrait avoir lieu cette année. Il est toutefois proposé de les maintenir à leur valeur 2016-2017.

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Application au 1^{er} Septembre 2017

	Pour mémoire 2016-2017	2017-2018
SPECTACLES		
Tarif normal	11,50	11,50
Tarif réduit		
<i>- de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et spectacles Production Ville d'Héricourt</i>	6,00	6,00
Gratuité pour les moins de 12 ans		
EXPOSITIONS diverses et SPECTACLES SCOLAIRES	2,00	2,00
Boissons	1,00	1,00
Friandises	1,00	1,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ADOPTE** les tarifs du Centre Socioculturel et des manifestations culturelles ci-dessus pour une application au 1^{er} Septembre 2017

Publié en Mairie
d'Héricourt,

le 28/06/17

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme
à Héricourt, le 28 Juin 2017

Le Maire,

Fernand BURKHALTER.



(Handwritten signature of Fernand Burkhalter)